

La solidarité internationale toujours dans l'expectative

La fin de l'utilisation des MNU, effective depuis le 1er janvier, entraîne une série de réorganisations pour assurer une continuité des soins en France et à l'étranger. Si la solution semble avoir été trouvée dans l'Hexagone, le dossier n'a pas évolué pour l'aide internationale. Le point sur la situation avec l'association PHI.

LES DERNIERS CARTONS de MNU (médicaments non utilisés) à vocation humanitaire ont été expédiés en décembre. Les associations usant de cette pratique ont dû s'activer pour les remplir au maximum. Parce que ce sont les derniers envois de médicaments collectés dans les officines. Parce qu'elles ne savent pas quand (et si) elles pourront renouveler cette assistance médicamenteuse vers les pays qui en ont besoin. Parce qu'aucune solution n'a été trouvée concernant l'aide internationale.

Aujourd'hui, les MNU - déchets à part entière - sont purement et simplement détruits. Néanmoins, et malgré leur manque de traçabilité et de sécurité sanitaire, ils ont permis de soigner des malades ici et ailleurs. Au nom de la continuité des soins, les associations utilisatrices de MNU en ont appelé au gouvernement pour trouver une solution de remplacement. Solution trouvée *in extremis* en France par le biais de l'association Pharmacie Humanitaire Internationale (PHI). Grâce à une convention signée récemment avec la CNAMTS et après s'être dotée d'un établissement pharmaceutique en octobre dernier (à Nîmes), PHI est désormais habilitée à fournir en médicaments les centres de soins agréés en France. Pour cela, elle va recevoir, d'ici à la fin du mois, une subvention de 3 millions d'euros, extraits du budget du Fonds national d'action sanitaire et sociale (FNASS) qui va lui permettre d'acheter auprès des laboratoires, et à des prix négociés, des médicaments neufs figurant sur une liste limitative de 300 références, élaborée par plusieurs associations.

Statu quo.

« L'établissement pharmaceutique est ouvert depuis le début de l'année. Il est en cours d'installation logistique mais nous veillons au bon approvisionnement. Les contacts avec les laboratoires se déroulent bien, les réponses sont positives. La mise en place demande du temps mais nous sommes globalement satisfaits », explique Jean-Marc Merle, président de PHI. Les centres de soins, en cours d'agrément, devraient atteindre un effectif de 600, que PHI seule devra alimenter en médicaments neufs, de préférence des génériques.

En revanche, le volet international reste au point mort. Le ministère des Affaires Étrangères, dont relève désormais cette partie du dossier, ne donne aucune réponse. Pour Jean-Marc Merle, c'est le *statu quo* : *« Le dossier aurait été transféré à l'Agence française de développement (AFD) mais nous n'arrivons pas à avoir le moindre renseignement. En vain, nous réclamons depuis des mois une réunion pour éclaircir la situation, mais nous gardons espoir. »*

M. M.